



## Problème de moisissure/humidité dans une location

-----  
Par KMA

Bonjour,

J'espère que vous allez bien.

Je suis locataire dans un logement où le taux d'humidité ne descend jamais en dessous de 80 %. Les murs doivent être nettoyés régulièrement pour enlever la moisissure. Il y a un mur donnant sur l'extérieur qui n'a absolument aucune couche d'isolation, malgré une aération régulière du logement et un déshumidificateur qui fonctionne 12 h par jour, l'humidité ne descend pas

Je suis locataire depuis un peu plus d'un an et j'ai envoyé beaucoup de mails à l'agence depuis un an (ainsi qu'un courrier en LRAR pour vous prévenir de l'humidité). Cependant, rien n'a été fait, si ce n'est la réparation de la VMC, qui n'a rien changé. Le propriétaire envisage également de carreler un mur dans la salle de bain où il y a des trous et où l'eau s'infiltre (mais rien pour le mur non isolé).

Le propriétaire nous a accordé une remise sur le loyer l'année dernière pour compenser les dommages matériels causés par la moisissure, mais je trouve que ce n'est pas suffisant avec tous les préjudices que nous subissons au niveau de notre santé physique et mentale.

Qu'est ce que je peux faire ?

Merci d'avance,

Bien cordialement,

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,  
Vous pouvez signaler l'insalubrité à la préfecture.

[url=https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F16158]https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F16158[/url]

-----  
Par Bazille

Bonjour,  
À ce stade, il faudrait peut être déménager .